

DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Nous vous encourageons à lire les renseignements affichés par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire sur son site internet.

- CMHC: <https://www.cmhc-schl.gc.ca/en/consumers>
- Sagen: <https://www.sagen.ca/products-and-services/>
- CanGuar: <https://www.canadaguaranty.ca/>

Ou à lui téléphoner. Vous pouvez aussi obtenir des renseignements en vous adressant au procureur ou au notaire qui s'est occupé de votre contrat hypothécaire.

Le montant que vous payez pour l'assurance prêt hypothécaire figure sur les documents suivants:

1. Tableau informatif du cout d'emprunt
2. Document d'information sur le prêt hypothécaire
3. Déclaration relative à l'assurance prêt hypothécaire
4. Votre relevé de compte intégral détaillant les transactions hypothécaires

NOUS JOINDRE

APPELEZ	1.866.560.0120
CONSULTEZ	alterna.ca alternabank.ca
CAISSE ALTERNA	getintouch@alterna.ca
BANQUE ALTERNA	questions@alterna.ca

Alterna fait référence à Alterna Savings and Credit Union Limited (« Caisse Alterna ») et sa filiale à 100 %, la Banque CS Alterna (« Banque Alterna »). Ensemble, la Caisse Alterna et la Banque Alterna forment le Groupe financier Alterna.



ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE

VOICI L'ENGAGEMENT D'ALTERNA ENVERS VOUS EN CE QUI CONCERNE L'ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE

Les règlements en vigueur exigent que Alterna vous communique des précisions concernant sa relation avec le fournisseur d'assurance hypothécaire avec lequel elle a pris les dispositions pour votre prêt hypothécaire.

ALTERNA FAIT APPEL AUX SERVICES DE TROIS FOURNISSEURS PRINCIPAUX D'ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE :

1. La Société canadienne d'hypothèques et de logement, une société d'État du gouvernement du Canada;
2. Sagen et
3. La Société d'assurance hypothécaire Canada Guaranty

QU'EST-CE L'ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE?

L'assurance prêt hypothécaire assure Alterna contre un défaut de paiement par les propriétaires. Alterna exige que les emprunteurs approuvés d'une propriété entièrement admissible aient une assurance prêt hypothécaire s'ils ne font pas une mise de fonds initiale d'au moins 20 pour cent du prix d'achat.

Alterna n'a conclu aucune entente avec ces assureurs afin de recevoir des paiements ou des avantages de leur part.

Alterna ne reçoit aucun paiement ou avantage de la part de ces assureurs pour faire affaire avec eux et elle ne prévoit pas recevoir de tels paiements ou avantages.

La prime que vous versez est la prime que Alterna a obtenue pour vous en fonction du barème établi par les assureurs, ni plus, ni moins. C'est vous qui versez la prime, c'est Alterna qui est le bénéficiaire. Alterna verse toute indemnité reçue d'un assureur au prêt hypothécaire visé par l'assurance prêt hypothécaire.

Ni Alterna ni ses employés ne reçoivent aucun incitatif financier ou non financier de la part de ces fournisseurs d'assurance prêt hypothécaire. Les employés d'Alterna pourront recevoir une formation et de l'information des assureurs en vue de se tenir au courant des enjeux concernant l'assurance prêt hypothécaire.

OPTIONS DE PAIEMENT

L'assurance prêt hypothécaire peut être payée d'un seul coup ou ajoutée au solde hypothécaire et intégrée aux versements périodiques contractés.